

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « KAMANO IMPACT CONSTRUCTION » en abrégé « KIBTP »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan –Yopougon  
Allokoi, lot n°81, ilot n°6, Section ND, Parcelle 06, 01 BP  
723 Abidjan 01. Le local se situe sur le côté droit de la  
voie, juste en face de ivoire win., Lot 81, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Nov. 2022, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMANO IMPACT CONSTRUCTION

» en abrégé « KIBTP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Bâtiment
- Electricité
- Assainissement et travaux publics (génie civil)
- Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan –Yopougon  
Allokoï, lot n°81, îlot n°6, Section ND, Parcelle 06, 01 BP  
723 Abidjan 01. Le local se situe sur le côté droit de la  
voie, juste en face de ivoire win., Lot 81, Ilot 6

Dirigeant(s) M NEMLIN KAMANO EVARISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02993 du 16/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21633/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

